

# LA DIFFICILE CONCRÉTISATION DES ENGAGEMENTS

par Michèle Loup \*

Infrastructures de transports, construction des lycées, développement économique et formation professionnelle... Au-delà de ces champs d'action induits par la répartition des compétences légales, le Région Île-de-France finance des projets dans de très nombreux domaines (1). Elle donne également des aides multiples en faveur des publics défavorisés.

L'égalité entre les femmes et les hommes, on le pressent, n'est pas a priori un axe constitutif de l'élaboration des politiques de la Région. C'est un domaine qui, hélas, n'a pas fait l'objet de propositions dans le cadre de la campagne électorale de 2004. Cependant la majorité régionale élue en mars 2004 l'a été sur un programme visant à rendre la région plus humaine et la vie moins difficile, par la réduction des inégalités sociales et territoriales. Cette orientation générale peut être un point d'appui pour une action de promotion de l'égalité femmes-hommes.

Beaucoup de Franciliennes sont victimes de discriminations et d'inégalités (2). C'est la raison pour laquelle le Président du Conseil régional a accepté de confier à l'une des élues une mission sur la mise en œuvre de la problématique du genre dans les politiques de la Région.

## Les combats de la mission genre

Cette mission consiste à tenter d'analyser l'ensemble des dispositifs de la politique régionale à travers le filtre de l'égalité entre femmes et hommes pour en tirer des préconisations. Elle s'inscrit dans la durée car la tâche est immense, d'autant plus que, pour l'instant, aucun moyen ne lui a été donné. Elle s'articule avec l'action « Les femmes construisent la Région », qui postule que la société française « tient debout » parce que des dizaines de milliers de femmes agissent au quotidien, dans des milliers d'associations, pour maintenir ou créer du lien social dans les quartiers, pour faire du soutien scolaire, pour aider d'autres femmes à s'insérer dans la vie citoyenne ou professionnelle, pour aider les plus démunis, etc.

Le 8 mars 2005, plus de 450 femmes représentantes d'associations et d'organisations syndicales se sont réunies autour de trois tables rondes : « femmes actrices ensemble dans leurs quartiers » (3), « femmes en mouvements et entreprises : freins, leviers et réussites » (4), « les jeunes filles prennent leur

\* *Conseillère régionale Île-de-France, chargée de la Mission « mise en œuvre de la problématique du genre dans les politiques régionales », micheleloup@wanadoo.fr*

(1) Logement, culture, sport, environnement, enseignement supérieur et recherche, économie sociale et solidaire, politique de la ville, coopération décentralisée...

(2) Orientation scolaire, accès à l'emploi, précarité, accès aux postes de décision, salaires et retraites très inférieurs, familles monoparentales en dessous du seuil de pauvreté, violences conjugales, répartition inégale des tâches domestiques, etc.

(3) Un groupe de travail visant à l'amélioration des transports, un service de traiteur dont les quelques bénéfices servent à financer des actions de solidarité au profit des femmes uruguayennes, un salon de coiffure associatif à bas prix et lieu d'accueil et d'écoute, des cours d'alphabétisation à travers des repas multiculturel, etc.

(4) Table ronde qui réunissait une cheffe d'entreprise, des femmes sur des métiers dits masculins, comme une menuisière et une mécanicienne avion, des syndicalistes luttant contre les discriminations dans l'entreprise.

place : agir sur les représentations et ouvrir le champ des possibles » (5). Quatre ateliers de travail ont poursuivi cette journée pour déboucher sur des propositions.

Pendant les événements de novembre et décembre 2005 dans les banlieues françaises, les médias parlaient « des jeunes » qui brûlaient les voitures ou attaquaient les bâtiments publics, mais on ne voyait que des « garçons » dans les journaux ou à la télé, et les médias stigmatisaient les mères de ces « jeunes » (6). Cela a amené, au Conseil Régional, à un questionnement : où étaient les filles, que faisaient-elles ? ces garçons n'ont donc pas de père ? où étaient-ils ? pourquoi ne parle-t-on que des mères ? Plus d'une centaine de représentantes d'associations sont venues témoigner sur ces questions ; des paroles fortes ont été entendues, telles celles-ci : « Le couvre-feu ? Il vous choque ? Il existe depuis plus de dix ans dans notre cité : les filles ne peuvent pas sortir le soir dès qu'il fait nuit... et cela n'émeut personne ! »

Dans le même temps, la Région est en train de réviser son Schéma directeur d'aménagement du territoire. Cette révision a donné lieu à de nombreuses réunions où... les femmes n'ont représenté que 35 % des participants, 27 % des personnes en situation de décision, et 19 % des intervenants. D'où, pour le 8 mars 2006, le thème « Dessinons l'Île-de-France au féminin », avec des exemples venant d'autres pays européens. Cela a amplement démontré l'importance d'associer les femmes « expertes du quotidien », aux travaux d'aménagement et d'urbanisme.

L'égalité entre les femmes et les hommes a été promue également à travers différentes actions, de sensibilisation, d'argumentation, chiffres à l'appui, ou d'amendements budgétaires. Dans la commission formation professionnelle, des étapes ont été franchies vers une meilleure égalité des femmes et des hommes, mais le chemin est encore très long. Il a fallu, par exemple, réclamer de façon incessante des statistiques sexuées concernant l'ensemble des dispositifs que la Région met en œuvre, tant dans l'apprentissage que dans la formation professionnelle initiale ou continue (7). Malgré une amélioration des données, il n'est pas encore possible de faire une analyse pour voir si telle ou telle action bénéficie à égalité aux femmes et aux hommes.

Une autre action a facilité la recherche d'un employeur aux jeunes filles voulant faire un apprentissage sur un métier traditionnellement masculin. Beaucoup d'employeurs hésitent. Le Conseil Régional a voté l'ajout de 500 euros à l'indemnité compensatrice de 1 200 euros donnée aux employeurs pour l'embauche de tout apprenti/e. Dans la perspective de nommer les métiers au féminin comme au masculin, la présentation des fiches-métiers et des vidéos du site « lesmétiers.net » a été révisée.

(5) Témoignage de jeunes filles agissant dans des champs occupés habituellement par des hommes : professionnel (une apprentie pâtissière), de loisirs (rappeuse), citoyen (conseillère au Conseil départemental de la Jeunesse).

(6) En relayant les propos du ministre de l'intérieur sur le manque d'autorité, le désintérêt éducatif, la polygamie.

(7) Par exemple, des statistiques sexuées concernant deux dispositifs d'accès à la qualification ont montré que l'action utilisée majoritairement par les hommes était subventionnée 26 % de plus que celle utilisée majoritairement par les femmes. Dans l'apprentissage, il n'y a que 36 % de jeunes filles ; de plus les formations y sont extrêmement « sexuées ».



## Malgré les obstacles

Il faudrait pouvoir agir sur les représentations, tant auprès des établissements scolaires, des Centres d'information et d'orientation, des parents, des jeunes aussi qui sont très conditionnés. C'est là un travail de longue haleine que la Région peut contribuer à faire progresser.

La conseillère régionale chargée de l'égalité a aussi essayé de sensibiliser les différents vice-président/es et président/es de commission à la prise en compte de la dimension du genre dans leur propre délégation. Cela a été et cela reste très difficile : il ne semble pas possible, pour l'instant, de les convaincre.

Dans le mandat précédent, l'une des vice-présidentes avait déjà organisé un certain nombre d'actions en faveur des femmes : financement de places de crèches, hébergement d'urgence, par exemple. Le vice-président à la recherche et à l'enseignement supérieur a de son côté pris plusieurs mesures en faveur de l'égalité femmes-hommes et a intégré la dimension du genre dans sa délégation. Par exemple, il a fixé un seuil de 40 % de femmes dans les jurys de sélection et parmi les bénéficiaires des « Chaires Blaise Pascal ». Un soutien a déjà été apporté aux recherches sur le genre en ciblant des allocations doctorales sur ce thème (8).

(8) Six projets financés sur ce thème sur 20 projets, 13 bénéficiaires sur les 20 étant des étudiantes.

### *Création de l'Institut du genre*

A l'initiative du vice-président chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, l'ensemble des élus régionaux (à l'exception de ceux du FN) ont accordé le label « Domaine d'Intérêt Majeur » (DIM) aux recherches sur le genre menées en Île-de-France, ce qui permettra de les développer et de mieux les reconnaître. Cette labellisation ouvre la voie à un soutien régional pluriannuel en investissement et en fonctionnement aux recherches franciliennes sur le genre.

Réseau de recherche transdisciplinaire, l'Institut Émilie du Châtelet sera le premier institut de recherche sur le genre en France. Il a vocation à devenir une référence internationale et à contribuer au rayonnement scientifique de l'Île-de-France en matière de sciences humaines.

Majoritairement implantées en Île-de-France, les forces de recherche considérables sur le thème du genre restent dispersées. Le Conseil régional entend poser les bases de leur structuration et de leur déploiement. Au-delà du développement des connaissances attendu, des pistes d'action pourraient émerger pour apporter des solutions efficaces aux discriminations sexistes persistantes.

Dans un autre domaine, l'égalité femmes-hommes a pu être intégrée comme un des objectifs de la coopération décentralisée de la Région... mais il faudrait en fait une vigilance des élu-es sur chaque dossier qui est proposé pour voir si l'objectif est pris en considération, respecté, ou bien s'il ne l'est pas... Dans ce secteur comme dans la plupart des autres, les élu-es, hommes ou femmes, ne sont pas du tout sensibilisés-es ni formés-es pour exercer cette vigilance de chaque instant sur les différentes politiques (9).

(9) Fin 2006, un rapport d'étape sera présenté au Président du Conseil régional sur les inégalités observées dans les diverses politiques et sur les propositions à mettre en œuvre pour avancer vers une répartition plus égalitaire des financements.

**Michèle Loup**